

### Marchés Publics de fournitures

REGLEMENT DE LA CONSULTATION	
Pouvoir Adjudicateur	<b>La Provisseure Mme Brigitte BERTIL</b> <b>LYCEE STELLA</b> <b>B.P 17</b> <b>97424 Piton Saint Leu</b> <b>Téléphone : 02 62 34 20 20 - Télécopie : 02 62 34 20 16</b> <b><a href="mailto:ce.9741052a@ac-reunion.fr">ce.9741052a@ac-reunion.fr</a></b>
Objet de la consultation	<b>Fourniture de matériel Audiovisuel</b>
Procédure de consultation	Procédure adaptée selon l'article 28 du code des marchés publics
Date d'envoi de l'avis à publication	<b>DATE 17/06/2019</b>
Date et heure de remise des offres	<b>24/06/2019 à 16h au plus tard</b>

### SOMMAIRE

Article 1 : définition du marché	.....	p2
Article 2 : modalité de la consultation	.....	p2
Article 3 : dispositions du marché	.....	p2
Article 4 : dossier de consultation	.....	p2 et 3
Article 5 : contenu des plis	.....	p3
Article 6 : modalité de remise des offres	.....	p3
Article 7 : validité des offres	.....	p3
Article 8 : examen des candidatures et des offres	.....	p3 et 4
Article 9 : documents à fournir par le candidat retenu	.....	p4
Article 10 : informations complémentaires	.....	p4

## Article 1 : définition du marché

---

### 1-1 Objet

La consultation porte sur la prestation suivante : **Fourniture de matériel audiovisuel**

La prestation comporte 2 **lots**. Les lots sont les suivants :

<u>LOT</u>	<u>DESIGNATION</u>
1	Moniteur Grand Format 65 pouces pour affichage dynamique
2	Moniteur Grand Format 43 pouces pour affichage dynamique

### 1-2 Durée du marché

Le marché est conclu jusqu'au 31 décembre 2019

## Article 2 : modalité de la consultation

---

### 2.1 Procédure de consultation

Le présent contrat est passé selon la procédure adaptée de l'article 28 du code des marchés publics (2016-360). Chaque candidat peut soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le dernier cas, le candidat doit présenter une offre par lot. En cas de proposition pour plusieurs lots, un acte d'engagement est exigé pour chaque lot.

Le pouvoir adjudicateur retiendra un titulaire par lot. Plusieurs lots pourront être attribués à un même fournisseur. Cependant les lots ne seront pas attribués si 90% des lignes minimum ne sont pas renseignées. Lors de l'analyse des offres, lorsqu'un fournisseur ne répondra pas à une ligne, il lui sera attribué la tarification la plus élevée issue des autres offres.

### 2.2 Acceptation

Le dossier de consultation doit être accepté sans aucune modification.

## Article 3 : dispositions du marché

---

Caractéristiques techniques : voir le descriptif joint

Garantie : Le matériel doit être conforme aux normes françaises et européennes en vigueur avec certificat de conformité d'un organisme agréé.

Le fournisseur est tenu de préciser la durée et le contenu de la garantie accordée aux différents articles en fonction du lot

Le service après vente formation : voir descriptif technique

Livraison : le fournisseur prendra obligatoirement contact avec le service concerné avant toute livraison ou installation.

Le matériel doit être accompagné d'un bon de livraison daté qui précisera :

- la personne publique contractante ;
- le nom et l'adresse du fournisseur ;
- le numéro SIREN ou SIRET
- **l'identification, le n° de série de chaque appareil**
- le lieu et la date de livraison.

L'acheteur se réserve le droit de négocier avec les fournisseurs les offres déposées notamment en matière de prix.

L'acheteur pourra, à tout moment, ne pas donner suite à la procédure ou pour un lot pour des motifs d'intérêt général. Les candidats en seront informés.

## Article 4 : dossier de consultation

---

### 4.1 Retrait des dossiers de consultation

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats :

- **Sous forme électronique** : le dossier peut être téléchargé à partir de la plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante : [www.aji-france.com](http://www.aji-france.com)

### 4.2 Pièces constitutives du dossier

- Le présent règlement de consultation (RC)
- Cahier des Clauses Particulières (CCP)
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)
- L'offre du candidat, par lot
- Un acte d'engagement

## Article 5 : contenu des plis

---

- Le présent règlement de consultation (RC)
  - Un acte d'engagement
  - Un bordereau des prix à compléter et à renseigner Bordereau des prix unitaires et forfaitaires (BPUF) avec devis détaillés et mémoires techniques permettant d'appuyer l'offre, notamment en fonction des critères de sélection (illustrations, références, marques, caractéristiques techniques...)
  - Les certificats et attestations prévus au I et II de l'article 46 du code des marchés publics
- Tous les documents doivent impérativement être renseignés en langue française

## Article 6 : modalité de remise des offres

---

Les offres des candidats seront à déposer au plus tard le 24/06/2018 à 16H00.

6-1 Offres à déposer sur le site de l'AJI : à l'adresse suivante : [www.aji-france.com](http://www.aji-france.com)

Les dossiers dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure fixées ci-dessus, ne seront pas retenus. Ils seront renvoyés à leurs auteurs sans avoir été ouverts.

## Article 7 : validité des offres

---

Le marché est conclu **jusqu'au 31 décembre 2019**

## Article 8 : examen des candidatures et des offres

---

### 8-1 Sélection des candidatures

Rappel : seuls seront consultés les offres qui auront été reçues avant la date et l'heure limites de remise.

### 8-2 Jugement et classement des offres

Le Pouvoir adjudicateur élimine les offres inappropriées, irrégulières ou inacceptables par application des dispositions du Code des marchés publics.

Le pouvoir adjudicateur examinera l'ensemble des offres des candidats, pour établir un classement.

L'offre économiquement la plus avantageuse est choisie par application des critères pondérés suivants :

- **Critère 1 : Prix des prestations (N1)** : affecté d'une pondération de **40 %**.
  - N1 est noté sur 100 points par application de la formule suivante :
  - $N1 = 100 \times (Mc/Mi)$

Mc : Montant TTC de l'offre recevable la moins chère Mi : Montant de l'offre considérée Si  $Mi \geq 2xMc$  alors  $N1 = 0$

- **Critère 2 : Valeur technique (N2)** : affectée d'une pondération de **30 %**.  
La valeur technique notée sur 100 points s'apprécie sur le respect des spécifications du cahier des charges

- **Critère 3 : Garantie (N3)** : affectée d'une pondération de **30 %**.  
La valeur garantie notée sur 100 points s'apprécie par application des sous critères suivants : durée de la garantie, rapidité et qualité du service après-vente, délais de livraison

L'acheteur se réserve le droit de négocier avec les fournisseurs les offres déposées notamment en matière de prix.

L'acheteur pourra, à tout moment, ne pas donner suite à la procédure ou pour un lot pour des motifs d'intérêt général. Les candidats en seront informés.

### 8-3. Classement des offres :

Les offres sont classées par ordre décroissant de la note N la plus élevée à celle la plus basse. Le marché sera attribué au candidat classé en premier.

Le pouvoir adjudicateur peut à tout moment ne pas donner suite à la procédure pour des motifs d'intérêt général. Les candidats en sont informés.

## Article 9 : Documents à fournir impérativement par le candidat retenu

S'ils n'ont pas été fournis lors de la remise de l'offre, le marché ne pourra être attribué au candidat retenu que si celui-ci produit dans un délai de **cinq jours calendaires à compter de la demande du lycée Stella** les certificats et attestations prévus au **Code des Marchés Publics**.

A défaut, l'offre sera exclue et le candidat non retenu. La même demande sera alors présentée au candidat suivant dans le classement des offres, et ainsi de suite.

Le marché sera notifié par lettre ou notifié à la personne habilitée, dans les locaux du lycée. Il prendra effet à la date de réception ou de signature.

#### **Article 10 : Information complémentaires**

---

Afin d'obtenir tous renseignements complémentaires d'ordre administratif ou technique, les candidats devront faire parvenir une demande par voie électronique aux adresses suivantes :

- renseignements administratifs : *gestion.9741052a@ac-reunion.fr*
- renseignements techniques : *si.lycstella@gmail.com*

Fait à Piton Saint-leu, le **17/06/2019**

La Provisseure



Mme Brigitte BERTIL